

2020-D006

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Département des PYRÉNÉES-ORIENTALES

Envoyé en préfecture le 16/03/2020  
Reçu en préfecture le 16/03/2020  
Affiché le 17/03/2020  
ID : 066-216600825-20200310-2020\_D006-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE FORMIGUERES**

Date convocation 05/03/2020	Nombre de membres en exercice : 11 Nombre de membres Présents : 7 Nombre de membres Absents : 4
Date Affichage 05/03/2020	Nombre de procurations : 0 Nombre de votants : 6

Séance du 10/03/2020

L'an deux mille vingt et le dix mars à 20h30, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur LOOS Philippe, Maire ;

Présents : BRILLIARD M., CICCARIELLO C., DOUMERGUE F., GOMES D., PERARNAUD C, POROLI F.

Absents excusés : VERGES B, MIRAN P.

**Objet de la Délibération :**

**APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 – BUDGET DU SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT**

Sous la présidence de GOMES Daniel, 1<sup>er</sup> adjoint, le Conseil Municipal examine le compte administratif du budget du service eau et assainissement 2019 qui s'établit ainsi:

**Fonctionnement :**

Dépenses	234 953,61 €
Recettes (y compris 002)	291 990,30 €
Résultat de clôture :	57 036,69 €

**Investissement :**

Dépenses (y compris 001)	125 581,86 €
Recettes	96 248,38 €
Résultat :	- 29 333,48€

Solde des restes à réaliser :	-10 074,15€
Besoin de financement :	39 407,63 €

Hors de la présence de M. Philippe LOOS, Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le compte administratif 2019 du budget du service eau et assainissement.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Copie certifiée conforme.

A Formiguères, le 12 mars 2020

Le Maire  
P. LOOS

